

BULLETIN MUNICIPAL

juillet 2018

FLORENTIN LA CAPELLE

N° 21



Mairie de Florentin la Capelle et agence postale : Ouverture au public du lundi au samedi de 8h30 à 12h.

Attention la mairie sera fermée du 6 au 25 aout inclus mais une permanence sera assurée les 7,14 et 21 aout de 10h à 12h.

Secrétariat : Mme Sylvie LATTES, **Tél** : 05 65 44 41 07, **E.mail** : mairie-florentin@wanadoo.fr

Editorial

Avec ce nouveau numéro de notre bulletin, vous trouverez les actualités municipales du moment accompagnées de quelques informations que nous avons jugées utiles de vous transmettre. L'ensemble du conseil municipal et moi-même vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances.

Le Maire .

TRAVAUX :

Salle des fêtes :

Suite à l'appel d'offres concernant le projet de réfection et d'agrandissement de la salle des fêtes, plusieurs entreprises ont été retenues.

Les travaux devraient débuter en septembre prochain.

Plan de financement prévisionnel de l'opération globale (détaillé)

Nature des financements	Montant
Etat (DETR)	46 800
Etat (FSIPL)	80 000
Région Occitanie (Accessibilité)	6 434
Région Occitanie (Rénovation énergétique)	50 000
Département de l'Aveyron	120 000
Gal AOC	100 000
Fond de concours CCACV	30 000
Auto-financement - commune	169 731
Montant total	603 015

Voici le financement prévu du projet :

Lotissement de la Sagne :

En ce qui concerne la construction des maisons, le premier coup de pioche a été donné. La communauté de communes a attribué un fond de concours de 8000 €.

Voirie :

Suite à l'appel d'offres, c'est l'entreprise Daudé de Monsalvy qui a été choisie à nouveau cette année pour exécuter les travaux de voirie qui s'effectueront dès la fin août. Sont concernés le village des Cazals, la rue transversale de Leth et la route de la Bastide.

Enfouissement :

l'enfouissement du réseau sec des Cazals a été effectué ainsi que certains drainages. le réseau pluvial a été amélioré. Les poteaux du réseau téléphonique et électrique ont été enlevés.

Enrochement :

un enrochement a été mis en place pour soutenir la route sur une partie du chemin de la Valette.

DIVERS

Adressage (identification des rues et des voies)

Suite à la suggestion du SDIS afin que les rues et les voies soient identifiées, un contact a été pris avec la Poste puis avec le SMICA afin d'obtenir un devis. C'est le SMICA qui a été retenu pour nous accompagner dans ce projet. Le travail est en cours de réalisation.

Signalétique :

le PNR de l'Aubrac lance une charte signalétique. Objectifs : rappel exhaustif de la réglementation de la publicité et de la signalétique (publicité, enseignes, signalétique d'information locale, de ZA, signalétique piétonne, signalétique de randonnée. . .), définition d'enjeux (comité de pilotage . . .), réalisation d'un schéma directeur de signalétique d'information locale (étude des lieux, des itinéraires, préconisations diverses . . .). Le conseil a délibéré afin de s'engager dans cette charte.

Achats :

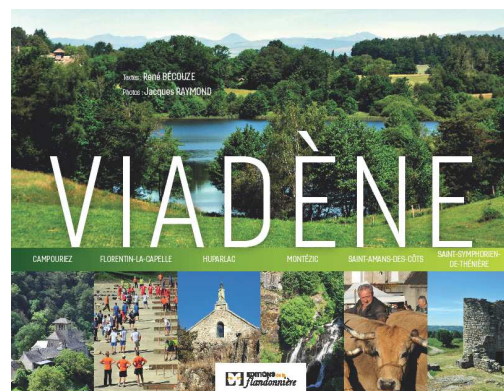
à la demande du Sport-quilles, des chaises d'extérieur ont été achetées pour l'arbitrage lors des manches ou des concours amicaux.

Lutte contre insectes et chenilles ravageurs :

le conseil départemental a fourni gratuitement des nichoirs à mésange et des gîtes à chauve-souris ; cela favorisera ces prédateurs naturels et devrait aider à la lutte contre la prolifération de la Pyrale du buis et la Processionnaire du pin. Ces nichoirs seront installés sur divers endroits de la commune.

Livre Viadène :

le livre en préparation depuis quelques temps sur l'ancienne communauté de communes de la Viadène sera commercialisé dans la 2^{ème} quinzaine d'octobre.



INFOS :

Compteur Linky :

La municipalité souhaite laisser se dérouler la procédure de déploiement des compteurs Linky sur la commune mais elle désire que soit respecté le choix de l'utilisateur qui aura la possibilité de s'y opposer en adressant sa requête aux services de l'état ou d'Enedis.

Urgences :

il est rappelé que 2 défibrillateurs sont à votre disposition en cas d'urgence dans le bâtiment des toilettes publiques de Florentin et près de la salle des fêtes de La Capelle. Vous pensez avoir été mordu par un reptile ; rendez-vous rapidement au Centre hospitalier le plus proche tout en gardant votre calme et accompagné de quelqu'un.

PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal)

Quesaco ? Le PLUi est un document d'urbanisme et d'aménagement. Il fixe les règles générales d'utilisation du sol. Ainsi, il régit le lieu, l'objet et la manière de construire.

Mais pas seulement, le PLUi traduit un véritable projet de territoire.

L'élaboration du PLUi, d'une durée d'environ 3 à 5 ans, offre l'occasion de s'interroger collectivement sur l'avenir de notre territoire.

Suite à un diagnostic approfondi du territoire, le PLUi établit le « projet d'aménagement et de développement Durable » (PADD) : orientations politiques et stratégiques pour les 10 à 15 ans à venir, desquelles découleront un règlement écrit et graphique. Son élaboration permet ainsi de débattre des différents éléments qui constituent notre cadre de vie comme par exemple les services à la population, l'habitat, les déplacements, les économies d'énergie, etc., de manière générale tout ce qui organise notre vie au quotidien.

Il s'agit de bâtir un projet commun, cohérent et coordonné au sein duquel chacune des 21 communes de la communauté de communes s'inscrira. L'objectif est de maintenir et développer un territoire dynamique, en s'appuyant sur ce qui fait ses caractéristiques, ses valeurs, ses spécialités

Communauté de communes Aubrac, Carladez, Viadène (21 communes).

Nom des différentes communes	Superficie (km ²)	Population	Densité (hab/ km ²)
Laguiole (siège)	63,06	1239	20
Argences en Aubrac (Ste Geneviève, Alpuech, Lacalm, Graissac, La Terrisse, Vitrac)	151,78	1690	11
Brommat	43,28	644	15
Campouriez	18,38	358	19
Cantoin	42,37	316	7,5
Cassuejous	10,35	114	11
Condom d'Aubrac	46,08	304	6,6
Curières	36,06	221	6,1
Florentin la Capelle	36,80	288	7,8
Huparlac	24,70	245	9,9
Lacroix-Barrez	28,01	477	17
Montéziec	18,87	250	13
Montpeyroux	61,71	549	8,9
Mur-de-Barrez	20,18	783	39
Murols	13,90	108	7,8
St Amans des Cots	41,51	754	18
St Chély d'Aubrac	78,65	544	6,9
St Symphorien-de-Thénières	31,63	224	7,1
Soulages - Bonneval	15,16	292	19
Taussac	39,30	465	12
Thérondeles	38,47	415	11

Recensement.

Le prochain recensement sur notre commune se déroulera au début de l'année 2019, il débutera le 3^{ème} jeudi de janvier et doit être terminé le 5^{ème} samedi qui suit le début de la collecte des informations. Pour y participer vous aurez le choix : répondre sur les questionnaires papier remis par l'agent recenseur ou répondre par internet muni du code d'accès qui vous sera remis. Le recensement en ligne, c'est également moins de papier, il est donc moins coûteux et plus respectueux de l'environnement.

A quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle de la commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat à son budget : la dotation globale de fonctionnement de la commune dépend de sa population. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies. .

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou déterminer les moyens de transports à développer sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement . . . Le recensement permet ainsi de **mieux répondre aux besoins de la population.**

CALENDRIER festivités à venir :

Repas champêtre organisé par les Genêts d'Or (ouvert à tous)

le 2 août à partir de 12h30 au terrain de quilles (melon, jambon de pays, choux-farcis, fromage, tarte maison, café). Prix : 13 €, enfants jusqu'à 5 ans gratuit, enfants de 5 à 8 ans : 6 €. Après-midi jeux (quilles, pétanque, scrabble, belote, tarot. .).

vendredi du folklore,

3 août à la salle des fêtes de Florentin en soirée.

Fête de Florentin :

Flo'stival 100 % CELTIC le vendredi 10 août, super quine le samedi soir 11 août, dimanche 12 août:

à partir de 8 h : tripous tête de veau, escargots, 10h30 messe solennelle, 11h30 apéro en musique,
à partir de 15h30 : grande fête du bois, animations, exposants, scierie mobile, jeux, scieur de long, sculptures. suivie le soir d'un apéro d'un repas choux farci, aligot, cochon grillé animé par Laurent Moli-narie
23h : feu d'artifice.

Vente de gâteaux et d'objets divers

par l'association Familles Rurales le dimanche 12 août de 10h à 12h.

Conférence

Avec Louis Mercadié le Mercredi 15 août à la salle des fêtes de Florentin à partir de 21 h.

Sujet : haute vallée du Lot, Aubrac et Causse. Présentation de son nouveau livre. « L'Enfant Trouvée »

Vendredi du folklore

à la salle des fêtes de La Capelle le vendredi 7 septembre en soirée.